



**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction départementale des territoires**  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

**Monsieur le Maire**  
**Mairie de Roppeviller**  
**13 rue Principale**  
**57230 ROPPEVILLER**

Dossier suivi par :  
Tél. : 03 87 28 30 87  
Fax : 03 87 02 79 32  
Mél : antoine.schwartz@moselle.gouv.fr  
Réf. : AS

Metz, le 07 octobre 2015

**Objet :** Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant : Le projet de calibrage entre la RD 86 et Roppeviller entre le PR 0+000 et le PR 1+890 et création d'un ouvrage hydraulique sous la RD 86A.  
**PJ :** Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de calibrage entre la RD 86 et Roppeviller entre le PR 0 +000 et le PR 1 + 890 et création d'un ouvrage hydraulique sous la RD 86A sur le ban communal de Roppeviller.**

Ce dossier a été déposé par : **Conseil Départemental de la Moselle**  
**32 rue de Lunéville**  
**57404 SARREBOURG Cedex**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n° 57-2015-00252** en date du 07 octobre 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER